



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 26 avril 2016 — N° 166

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Marceau (Rousseau) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Centre d'action bénévole de Montcalm.

M. Auger (Champlain) fait une déclaration afin de féliciter la Fromagerie F. X. Pichet, triple lauréate du Concours des fromages fins canadiens.

M. Therrien (Sanguinet) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mmes Danielle Routhier et Doris Robert pour leur engagement bénévole à la bibliothèque municipale de Saint-Mathieu.

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner les exploits de M. Charles Leblanc en baseball.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le travail du Centre de répit Normand-Léveillé.

26 avril 2016

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter les fromagers de la circonscription de Charlevoix–Côte-de-Beaupré qui se sont illustrés au Concours des fromages fins canadiens.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel.

M. Tanguay (LaFontaine) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jocelyne Simon, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Blanchette (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) fait une déclaration afin de souligner la 25^e Semaine minière du Québec.

M. Simard (Dubuc) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire de la tragédie de Saint-Jean-Vianney.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvon Charbonneau pour sa contribution aux milieux syndical et politique.

À 13 h 53, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

26 avril 2016

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Yvon Charbonneau, ancien député de Bourassa.

Dépôts de documents

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de la Commission consultative de l'enseignement privé;

(Dépôt n° 2133-20160426)

Le rapport annuel 2014-2015 de la Commission consultative de l'enseignement privé.

(Dépôt n° 2134-20160426)

M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Un document intitulé *À l'écoute de la relève agricole – Le vécu et les attentes des jeunes agriculteurs québécois.*

(Dépôt n° 2135-20160426)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 16 mars 2016 par Mme Roy (Arthabaska) concernant l'opposition au projet de loi n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu.

(Dépôt n° 2136-20160426)

26 avril 2016

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 27 avril 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2137-20160426)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Samson (Iberville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale commémore le génocide arménien qui, il y a 101 ans, fut l'une des plus sombres tragédies du vingtième siècle;

QU'elle rende hommage aux nombreuses victimes qui ont péri au cours des terribles événements qui ont débuté en avril 1915 et exprime sa solidarité envers leurs descendants;

QU'elle encourage les parties au dialogue pour arriver à une paix juste et durable dans la région du Haut-Karabakh;

QU'elle appelle de tous ses vœux l'édification d'un monde plus pacifique où de telles atrocités ne pourront plus se produire et réitère son engagement à lutter contre toute forme de haine, de discrimination raciale, ethnique et confessionnelle.

26 avril 2016

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Traversy (Terrebonne), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le projet Énergie Est de TransCanada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Roberge (Chambly) présente une motion concernant le décrochage scolaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis), présente une motion concernant l'état du système de santé au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère des Finances;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de compléter l'étude du volet « Agriculture et Alimentation » des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

26 avril 2016

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2016-2017 du ministère de la Famille.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 27 avril 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de lutter contre le décrochage scolaire, notamment par des interventions visant à dépister et à prévenir des retards d'apprentissage auprès des enfants d'âge préscolaire;

QU'elle demande au gouvernement de développer sur 5 ans un système universel, mais non obligatoire, de prématernelle pour tous les enfants de 4 ans à partir de 2017.

À 15 h 10, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 27 avril 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON